



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IA-IPR

Affaire suivie par :
M.Barthel, Ch.Brucker et H.Tanoh
Tél. 03 88 23 38 69 / 34 49 / 38 93
Mél : ia-ipr.math@ac-strasbourg.fr

06 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cédex 09

RECTORAT Pôle pédagogique Inspection pédagogique régionale

Strasbourg, le 07 septembre 2020

Hélène Tanoh, Christian Brucker et Michel Barthel
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
de mathématiques

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de
mathématiques

s/c de Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
- Collèges et lycées (public/privé) -

Objet : Rentrée 2020 : la lettre des IA-IPR de mathématiques.

Chères et chers collègues,

Ce courrier est pour nous, tout d'abord, l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux lauréats des concours et aux professeurs qui rejoignent notre académie. Nous tenons également à remercier l'ensemble des collègues de leur investissement pour la réussite des élèves en cette période si particulière.

De nombreux enseignants ont été sollicités pour élaborer des sujets d'examen ou ont accepté, à notre demande, d'animer des formations ou d'être conseiller pédagogique, nous les en remercions vivement.

La rentrée scolaire est marquée par la crise sanitaire qui impose à tous, personnels et élèves, le respect scrupuleux des consignes sanitaires et des adaptations rendues nécessaires par l'évolution de l'épidémie. Nous vous invitons à prendre connaissance du plan de continuité pédagogique établi par le ministère dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait la mise en place de modalités d'enseignement adaptées et à vous tenir informés régulièrement des actualisations du protocole sanitaire en vigueur.

S'il est nécessaire que les problématiques sanitaires fassent l'objet de la plus grande attention, elles ne doivent néanmoins pas faire perdre de vue la priorité portée par la circulaire de rentrée ministérielle du 10 juillet 2020 sur les enjeux pédagogiques de la rentrée. La diversité des situations personnelles des élèves depuis mars dernier a induit des écarts d'apprentissage et creusé les inégalités. De ce fait, l'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective, et susceptible de porter notre engagement en faveur de l'égalité des chances. Il s'agit également, sans nul doute, de permettre aux élèves un retour salutaire à une forme de normalité. Dans cette perspective, il est important d'envisager d'une manière aussi sereine que possible la reprise des enseignements, des dispositifs éducatifs et des projets pédagogiques que vous avez, nous le savons, à cœur de déployer au service des apprentissages et de la réussite des élèves qui vous sont confiés, et pour laquelle vous savez également pouvoir compter sur notre soutien et notre accompagnement.

Cette priorité accordée aux enjeux pédagogiques implique d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée.

Elle se traduit, au collège, par une vigilance accrue à l'égard du décrochage scolaire, et un renforcement de la dynamique d'accompagnement des élèves vers la réussite, notamment du dispositif Devoirs faits. D'une manière plus générale, dans le cadre du DNB et tout au long de la scolarité obligatoire, la réflexion sur l'évaluation des compétences et sur le travail personnel des élèves hors de la classe gagnera à être poursuivie.



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECTORAT
Pôle pédagogique
Inspection pédagogique régionale**

Au lycée, la réforme des voies générale et technologique sera parachevée avec, cette année, la première promotion du baccalauréat en terminale et la mise en œuvre de mesures d'assouplissement dans l'organisation de l'année. Dans ce cadre, il est recommandé de porter une attention particulière, dès la rentrée, aux enseignements de spécialité retenus par les élèves pour l'année de terminale, afin de pallier les éventuelles lacunes induites par les conditions d'enseignement de la fin de l'année scolaire dernière.

Deux axes de réflexion prioritaires se dessinent, qui seront soutenus par des actions de formation et par l'accompagnement des services dédiés : le développement des compétences orales des élèves et le renforcement du suivi de leur projet d'orientation.

PPCR

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Du fait de la crise sanitaire, certains professeurs éligibles à un rendez-vous de carrière lors de l'année scolaire dernière n'ont pu en bénéficier. Le ministère a ainsi prolongé la campagne d'évaluation des personnels de l'année scolaire 2019-2020 jusqu'à la fin de l'année civile 2020. Les professeurs qui n'ont pu être vus l'an dernier se verront proposer un rendez-vous de carrière au cours du premier trimestre selon des modalités adaptées à cette situation inédite.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement imposées par les décrets nationaux.

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations relatives à cette rentrée et des dates à noter dans vos agendas. Par ailleurs, la page « mathématiques » du site académique <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/> contient des informations, des ressources, des liens vers des sites institutionnels, vers la « gazette »... et est régulièrement mise à jour.

Tout au long de l'année, des messages vous parviendront par courrier électronique, directement, ou par l'intermédiaire de la liste de diffusion des professeurs de mathématiques, dans votre boîte aux lettres professionnelle que nous vous invitons à consulter régulièrement (à nettoyer de temps en temps pour éviter la saturation, en modifiant éventuellement le quota à partir de <https://courrier.ac-strasbourg.fr/>).

En cette période de rentrée particulièrement intense, nous vous assurons de notre volonté d'écoute et d'accompagnement. Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année scolaire.

Les Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux de mathématiques

Michel BARTHEL

Christian BRUCKER

Hélène TANO

1) L'enseignement des mathématiques

Nous rappelons notre attachement aux priorités suivantes :

- la mise en activité de chaque élève au service de la construction de compétences (connaissances, capacités, attitudes)
- l'évaluation des acquis des élèves en lien avec les six compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer)
- le recours régulier à la résolution de problèmes, le plus souvent ouverts, tant pour introduire certaines notions que pour consolider des connaissances
- la pratique régulière des différentes formes de calcul (mental, posé, instrumenté)
- la réactivation régulière de fondamentaux et la construction progressive d'automatismes
- l'utilisation régulière des outils numériques pour l'enseignement des mathématiques, tant par les élèves que par les enseignants
- la pratique régulière d'activités d'algorithmique et de programmation conformément aux recommandations des programmes.
- l'interdisciplinarité pour donner davantage de sens à l'apprentissage des mathématiques.

2) Au collège

a) Modification des programmes

Les programmes du collège ont été quelque peu modifiés pour renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.

Les programmes publiés au bulletin officiel du 30 juillet 2020 avec les modifications apparentes sont accessibles à <https://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4-college.htm> et <https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>

b) Priorités pédagogiques et outils de positionnement

Des priorités pédagogiques et des outils de positionnement pour la période septembre-octobre 2020 ont été mis en ligne mi-juillet sur Eduscol à

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html#lien1>

Les fiches de positionnement ne sont pas destinées à de longs tests de début d'année, mais leurs contenus pourront être utilisés pour des diagnostics ciblés au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme sur les premiers mois de l'année scolaire.

c) Evaluation nationale

Les tests de positionnement en français et en mathématiques sont reconduits en sixième. Vous trouverez des informations, des exemples d'items et des outils pour exploiter les résultats de vos élèves à

<https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-de-6e-2020-2021.html>

3) Au lycée

a) Repères de formation

Au lycée, la rentrée 2020 se place sous le signe de l'identification des besoins propres à chaque élève et des réponses personnalisées qui peuvent y être apportées, avec pour objectif de résorber les écarts qui ont pu naître pendant la crise sanitaire.

Ainsi, des fiches établies par l'IGESR sont mises à la disposition des enseignants. Elles formulent recommandations et conseils pour la prise en charge des élèves à la rentrée et offrent des repères de formation. Des fiches complémentaires seront progressivement publiées.

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html#lien2>

b) Evaluation nationale

Les tests de positionnement en français et en mathématiques sont reconduits en seconde.

Vous trouverez des informations, des exemples d'items et des outils pour exploiter les résultats de vos élèves à <https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-positionnement-seconde-2020-2021.html>

4) Dates et manifestations à noter dans vos agendas

- La date limite pour les inscriptions aux **dispositifs individuels du PAF est le 21 septembre 2020**
<http://www.ac-strasbourg.fr/pro/formation-des-personnels/enseignants-cpe-et-cop/paf/>
 - **Inscription aux concours de recrutement d'enseignants.**
Les inscriptions aux concours de la session 2021 auront lieu à l'automne. Le calendrier détaillé et les modalités pour s'inscrire seront communiqués au mois de septembre 2020.
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2021.html>
- Toutes les informations sur la préparation aux concours du CAPES interne et de l'agrégation interne sont accessibles à <http://www.ac-strasbourg.fr/pro/dafor/carriere-concours/prepa-concours-internes/>.
- **Mathématiques sans Frontières**
L'épreuve définitive de **Mathématiques sans Frontières** (3^e - 2^{de}) aura lieu **le vendredi 5 février 2021 au matin** et celle de **Mathématiques sans Frontières Junior** (6^e - CM2) aura lieu **le jeudi 11 mars 2021 au matin**.
Les inscriptions se feront en ligne <http://maths-msf.site.ac-strasbourg.fr/>.
Pour Mathématiques sans Frontières (3^e - 2^{de}), la période d'inscription est fixée du 1^{er} octobre 2020 au 20 novembre 2020.
Pour Mathématiques sans Frontières Junior, la période d'inscription est fixée du 16 novembre 2020 au 8 janvier 2021.
 - L'épreuve des **Olympiades de mathématiques** destinée à tous les élèves de première de série générale ou technologique, aura lieu en mars 2021. Un courrier ultérieur vous parviendra précisant la date et les modalités d'inscription.
 - Un courrier vous parviendra en temps utile, précisant la date de passation du **Rallye Mathématique d'Alsace** et les modalités d'inscription.
 - Le concours de **la Course aux Nombres** est reconduit et concernera les élèves des classes de CP aux classes de STS. Un courrier ultérieur vous informera de l'ouverture du serveur d'inscription.
Les informations sur ce concours, les ressources et les sujets des années précédentes sont accessibles à <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/competitions/can/>
 - La session 2020 du concours du **Castor informatique** aura lieu du 8 novembre au 5 décembre 2020.
Les inscriptions se font en ligne : <http://castor-informatique.fr/>.
 - La semaine des mathématiques 2021, du 15 mars au 20 mars 2021 portera sur le thème « Mathématiques et société » <https://eduscol.education.fr/math/actualites/actualites/article/un-evenement-semaine-des-mathematiques-2021.html>